

NON

AUX EOLIENNES A ENFONVELLE

La Société JPee prévoit l'implantation de **4 éoliennes** d'une hauteur de **180 mètres** (soit 2 fois la statue de la Liberté) **à 2 km de Châtillon-sur-Saône**.

Le dossier est consultable sur : <https://enfonceville-52.parc-eolien-jpee.fr/>

VOUS AVEZ JUSQU'AU 19 AOÛT 2026

**POUR DONNER VOTRE AVIS
SUR LE REGISTRE NUMERIQUE**

<https://www.registre-numerique.fr/eolien-enfoncelle>

Pourquoi donner un avis **défavorable** :

- . Ce projet, nettement visible depuis Châtillon-sur-Saône, va engendrer une importante pollution visuelle de jour comme de nuit, créant ainsi une dégradation du cadre de vie.
- . Ce projet va à l'encontre de toutes les démarches menées par les habitants, les associations et la commune depuis plus de 30 ans pour sauvegarder et restaurer le patrimoine bâti et paysager de ce village Renaissance qui compte 8 bâtiments classés.
- . Ce projet met en péril les labellisations « Beau Village Lorrain » et « Petite Cité de Caractère » obtenues avec beaucoup d'énergie
- . Ce projet représente un risque pour la faune, notamment de la zone Natura 2000 de l'Apance, mais aussi une mise en danger des populations de chauves-souris (18 espèces recensées). A noter que la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) a elle-même considéré que « *l'implantation d'un projet éolien sur ce secteur est incompatible avec les objectifs de protection du paysage et de la biodiversité* ».
- . L'intérêt énergétique est totalement inexistant dans un département comptant déjà plus de 200 éoliennes, et alors que la population locale ne cesse de décroître.

La commission d'enquête doit tenir compte du nombre d'avis motivés,
alors n'hésitez pas à reprendre ces arguments.

Merci de votre contribution pour sauvegarder le patrimoine de notre beau village